

au bois et aux produits de bois, elle signifiait le sacrifice de ressources qui sont perdues, du moins pour cette génération, et qui, au dire de spécialistes dignes de foi, ne pourront pas être remplacées avant vingt ans, tout au moins.

Nous voyons donc que la prospérité actuelle du Canada se résume à ceci: nous vendons nos ressources, lesquelles s'acheminent rapidement vers l'épuisement. Nous ne faisons pas autre chose; et jamais on ne trouvera une prospérité permanente chez une nation qui sacrifie ses ressources nationales. Nous appauvrissons nos forêts et nous vendons nos produits de bois, produits qui ne pourront pas être remplacés de notre vivant. Nos métaux, nos minéraux et nos produits miniers, et les produits de notre sol sous la forme du grain, nous vendons de tout cela pour une valeur de 900 millions de dollars sur un total exporté de 1,200 millions.

Quand on cherche les causes de la situation actuelle, on doit bien noter un autre aspect: l'année dernière les récoltes canadiennes ont été des plus abondantes; depuis les trois dernières années, en fait, la Providence nous a gratifiés de très belles récoltes. J'affirme donc, et sans redouter la contradiction, que ce résultat que je viens de signaler a été accompli nonobstant le fait que nos agriculteurs et nos artisans sont moins nombreux qu'il y a cinq ans. Force nous est d'en conclure à une plus grande manifestation d'énergie et d'industrie chez notre population canadienne qui a créé cette prospérité temporaire.

Regardons la situation bien en face. En parcourant les rapports du recensement, distribués voilà quelques temps, je trouve que la population du Manitoba était, en chiffres ronds, de 610,000 en 1921 et de 639,000 en 1926, soit un relèvement d'un peu plus de 28,000; en Alberta la population a monté de 588,000 à 607,000, augmentation de 19,000; dans la Saskatchewan, le chiffre en était de 757,000 en 1921, et seulement de 821,000 en 1926, hausse de 63,000. Ces chiffres révèlent la situation en ce qui concerne la population des provinces en question. Mais voyons maintenant les chiffres de l'immigration. Pendant cette même période le ministère de l'immigration et de la colonisation a attiré 40,397 personnes dans le Manitoba, 58,487 dans la Saskatchewan et 78,660 dans l'Alberta. Si nous tenons également compte de l'accroissement naturel indiqué par la statistique provinciale, nous constatons une déperdition d'au delà de 100,000 personnes pendant les cinq années de 1916 à 1921.

Où est la vérité en ce qui concerne nos perspectives de prospérité? Les chiffres que j'ai mentionnés sont ceux du bureau de la statistique; mais pour asseoir plus solidement

la thèse voyons combien de fermes sont actuellement en culture. En 1921, dans la province du Manitoba, 53,252 fermes étaient habitées, en 1926, 53,251. Dans la Saskatchewan, 119,451 fermes étaient cultivées en 1921; en 1926, il n'y en avait plus que 117,787. Pour l'Alberta, les chiffres sont de 82,954 en 1921 et de 77,130 en 1926. La superficie totale ensemencée dans le Manitoba a cependant augmenté de 400,000 acres, et elle a augmenté dans les mêmes proportions pour les autres provinces. Je n'entrerai pas dans plus de détails. J'en conclus que l'augmentation considérable de notre richesse est due au développement de nos richesses naturelles et aux récoltes moissonnées par nos agriculteurs, ainsi qu'aux minéraux et aux métaux tirés du sol et aux forêts dépouillées de leurs arbres. Ce sont là des faits que l'on ne saurait nier à la lumière des rapports des différents ministères intéressés. C'est le courage, l'habileté, l'initiative et le dur labeur des Canadiens qui sont la source des diverses augmentations que j'ai citées pour les années passées. Mais il s'est produit simultanément une diminution constante de la population à qui il faut attribuer ces résultats et c'est ce que je tiens à mettre en évidence. Assez dit sur ce point.

Je passe maintenant à une autre partie du discours du trône. Il est aussi bien que j'y touche en passant, car c'est le moment le plus opportun pour discuter la question. Je veux parler du passage relatif à la conférence du Dominion et des provinces. L'on nous dit qu'il y a eu une grande conférence dans la capitale, et c'est vrai, et que l'on y a discuté une foule de questions très importantes. Me sera-t-il permis de suggérer au premier ministre l'à-propos de communiquer au Parlement un précis de ce qui s'est passé à cette conférence. Je ne veux pas dire que l'explication donnée l'autre jour soit insuffisante au point de vue de ceux qui ont participé à la conférence; naturellement, ils ne tiennent pas à ce que leurs discussions soient rendues publiques. Je comprends ce point de vue; si j'avais représenté l'une des provinces, je serais sans doute du même avis. Mais puisque l'on nous demande de discuter les questions examinées à cette conférence, il me semble qu'il eût été plus sage de préparer un sommaire signé chaque jour, ou à la conclusion de la conférence, par les personnes qui y ont pris part, afin que la discussion au Parlement eût une base nous permettant de procéder d'une manière plus intelligente et en pleine connaissance de cause. Un document de cette nature nous aiderait à comprendre ce qui s'est passé. Le discours du trône nous laisse entendre que l'on se propose de prendre certaines mesures pour donner effet aux conclusions de la conférence. Il s'agit là de questions d'ordre